



**Neuville  
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine  
de Lille

**VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du Jeudi 29 mars 2018**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 23 mars 2018

Secrétaire de séance : Madame Apolline ARQUIER

L'An deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Marie TONNERRE-DESMET, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (26) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Marylène HEYE, Monsieur Laurent DEGRYSE, Madame Maria Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Thierry VANELSLANDE, Monsieur Gérard VAN LERBERGHE, Monsieur Gérard REMACLE, Madame Claudine HEYMAN, Monsieur Luc LECRU, Monsieur Jean-Philippe PLATTEAU, Madame Florence LUZEUX, Madame Isabelle VERBEKE, Monsieur Eric DOCQUIER, Monsieur Jimmy COUPÉ (arrivé à 19h25 – pouvoir donné à Mme Apolline ARQUIER), Madame Anne VERISSIMO (arrivée à 19h20 – pouvoir donné à M. Philippe VYNCKIER-LOBROS), Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Philippe SIX, Madame Sandrine PROUVOST, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Samuel DEVOYE, Monsieur Jean-Denis VOSSAERS, Monsieur Pierre-Gérard WILLEMETZ.

Excusés ou Absents : (7) Madame Sylvie DELPLANQUE (pouvoir donné à Mme Florence LUZEUX), Madame Ghislaine HOUEL (pouvoir donné à M. Gérard VAN LERBERGHE), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Mme Claudine HEYMAN), Madame Karine LHARMINEZ (pouvoir donné à Mme Marie-Stéphanie VERVAEKE), Monsieur Jérôme LEMAY (pouvoir donné à Mme le Maire), Monsieur Christophe MARÉCAUX, Monsieur Régis VALOUR.

---

**16 - BUDGET ANNEXE DES POMPES FUNEBRES 2018 – DECISION MODIFICATIVE N°1**

Vu en commission générale le 20 mars 2018

Rapport de Monsieur Alain RIME, premier adjoint au maire chargé du budget, des finances, du contrôle de gestion, de la coopération territoriale et de la démocratie participative.

Il vous est proposé de procéder aux inscriptions de crédits ci-après, correspondants à la décision modificative n° 1 du budget annexe des pompes funèbres :

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

<u>nature</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
002	Résultat d'exploitation reporté	1 687,36€

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

<u>nature</u>	<u>Libellé</u>	<u>Montant</u>
62871	Remboursements de frais	1 687,36€

- **Où l'exposé de Monsieur Alain RIME, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations

Envoi en Préfecture le  
- 5 AVR. 2018  
NEUVILLE EN FERRAIN



Marie TONNERRE-DESMET

*Stamen*  
Maire de Neuville-en-Ferrain  
Conseillère Départementale du Nord  
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

AFFICHE LE  
- 5 AVR. 2018  
NEUVILLE EN FERRAIN